LYCEE PRIVE
SAINT THOMAS D'AQUIN
Etablissement catholique d'enseignement
sous contrat d'association avec l'Etat

Fiche de préinscription Première 2025/2026

ELEVE

NOM ……Prénom :…….. Sexe : M□ F□

Né(e) le : …….. à : …… Nationalité : ……..

Portable élève :…… Email élève :……

Frère ou sœur étant ou ayant été inscrit à Saint Thomas d'Aquin : Oui Non

SCOLARITE DE L'ANNEE EN COURS

Classe : …… LVA : ……. LVB : …….. Option(s) : ……

Classe redoublée : Oui Non Si oui, précisez le niveau :……..

Année	Classe fréquentée	Nom et adresse de l'établissement	Statut de l'établissement
2024/25			◯ privé sous contrat ◯ public ◯ privé hors contrat
2023/24			
2022/23			

Nombre de frères et sœurs :

Nom de l'enfant	Prénom	Né(e) le	Etablissement scolaire	Classe

Votre enfant bénéficie-t-il d'un accompagnement particulier :◯ PAP ◯PPS ◯PAI (joindre une copie)

Remarques particulières :

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du chef d'établissement, de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004.

Père (ou responsable légal)

NOM d'usage : …… Prénom : ……

Profession : ……Entreprise :……

Adresse personnelle : ……..

Code postal : …… Commune : ……..

Portable : …… Email : ……..

Mère (ou responsable légal)

NOM : …….. Prénom : ……

Nom de jeune fille de la mère : ……..

Profession : ……Entreprise :……

Adresse personnelle si différente : ……

Code postal : …… Commune : ……..

Portable : …… Email : ……..

Situation familiale des parents de l'élève :

Mariés, concubins, pacsés □ Célibataire □ Veuf (ve)□ Divorcés, séparés□

Mode de garde si parents séparés : ……

Signature de la mère (ou responsable légal) **Signature du père (ou responsable légal)**

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du chef d'établissement, de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004.

PARTIE RESERVEE A L'ELEVE

1. Quels sont tes centres d'intérêts ? Tes activités extra scolaires ?

2. Expliques en quelques mots ton projet professionnel, ton projet d'étude.

3. Quelles sont tes qualités ?

4. Quels sont tes défauts ou limites ?

5. As-tu un engagement particulier (social, humanitaire, etc…) ? ◯ oui ◯ Non

   Si oui, lequel ?

Choix de spécialités

8 parcours sont assurés :

Deux choix sont possibles. Indiquez-les par préférence (1 et 2) dans la case n°.

SVT / Physiques / Maths		SES / HisGéo-sc.pol / Anglais	
Arts Plastiques / physiques / Maths		SES / HisGéo-sc.pol / Maths	
Huma-litt-philo / Anglais / HisGéo-sc.pol		SES / HisGéo-sc.pol / SVT	
Huma-litt-philo / Anglais / Arts Plastiques		Huma-litt-philo / HisGéo-sc pol / SES	

Si nous ouvrons d'autres parcours, lequel souhaiterais tu ?

Souhait : 1- 2- 3-

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du chef d'établissement, de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004.

Documents à fournir avec le dossier

- **Frais de dossier de préinscription : 50 € Chèque à l'ordre de l'OGEC STA.**
  Frais de dossiers non remboursables.
- **Bulletins de l'année de troisième et de l'année en cours**
- **Lettre de présentation de la famille, en expliquant la raison du changement d'établissement.**
- **Questionnaire élève**
- **Une photo d'identité datant de l'année en cours**

PROTOCOLE D'ADMISSION

- **Réception du dossier complet**
- **Etude du dossier par le chef d'établissement.**
- **Réponse du Secrétariat (RDV, en attente ou refus)**
- **Entretien avec le chef d'établissement**
- **Décision du chef d'établissement (admis, en attente ou refus)**
- **Envoi, dans les délais, des documents demandés d'inscription définitive**

enseignement catholique PARIS

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du chef d'établissement, de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004.